

SOCIÉTÉ DE BRASSERIE DE GUINÉE (SOBRAGUI), Conakry

HISTORIQUE

1948 : création à Conakry, par SOBOA (Dakar), d'une chaîne d'embouteillage de bière brassée au Sénégal.

1958 : La brasserie est nationalisée au moment de l'arrivée au pouvoir de Sékou TOURE et prend le nom de SOBRAGUI. La bière est désormais brassée et embouteillée en Guinée.

1987 : Acquisition et privatisation par UNIBRA (Groupe brassicole belge).

1996 : Installation d'une ligne de boîtes.

1997 : Installation de la ligne de fûts.

2001 : Installation de la seconde ligne de bouteilles.

2006 : Ouverture d'une seconde brasserie à Kissidougou (1 ligne de bouteilles)

2008 : rachat par le groupe BGI (Castel) au groupe Unibra
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brasseries_glacieres_internationales.pdf

Bruno Kerguen ¹, directeur général (août 2010-juin 2011)

— Gestion de 2 unités de production (bière et boissons gazeuses) en verre, canettes et PET ;

— 357 personnes et 4 lignes de production ;

— Pénétration du marché avec la relance de produits au moyen d'une publicité plus agressive, des animations et des événements, suppression des ruptures produits et disponibilité des emballages, logistique adaptée avec 40 distributeurs et 5.000 points de vente ;

— Mise à niveau des usines par une politique d'investissements ciblée pour augmenter la capacité de production, diminuer les coûts de maintenance et s'adapter au marché ;

— Mise en place d'un plan de formation, d'une grille salariale, de fiche de définition de fonction et d'une convention collective.

2011 : Ouverture d'un centre de distribution à Kankan.

2012 : Ouverture d'un centre de distribution à N'Zerekore.

2012 : Ouverture du centre de distribution de Bonfi à Conakry.

2012 : Installation d'une ligne PET (emballage en matière plastique).

¹ Issu de groupe Total, Kerguen, fils d'un grossiste en boissons de Saint-Avé près de Vannes, poursuit sa carrière aux Brasseries du Bénin à Lomé (juillet 2011), puis à la Société béninoise de brasseries à Cotonou (juin 2014-juillet 2016).

Guy Lecloux, directeur général de la Nouvelle Brasserie de Madagascar :
LA CONCURRENCE PAS LA GUERRE
Propos recueillis par Alain Eid
<https://www.nocomment.mg/> 15 septembre 2012

.....
• On comprend mal comment votre principal concurrent à Madagascar, le groupe Castel, peut produire de la Skol en Afrique...

La bière est un marché de marques aux contours extrêmement sinueux, au marketing très éclaté. Au départ, il y a cinquante ans, c'est le danois Carlsberg qui crée la marque, puis Unibra en devient propriétaire pour l'ensemble de région Afrique. Sur ce, il se trouve qu'Unibra va revendre à Castel deux brasseries qu'elle possède en République démocratique du Congo et en Guinée. Comme la marque lui appartient toujours, Castel est donc tenu de lui verser des royalties pour la Skol qui sort de ces brasseries...

Ariski AZZOUG, directeur général
(ancien directeur général de Castel-Algérie)

Accusée de pollution de l'environnement, la SOBRAGUI apporte son démenti
d'après Daouda Yansané
guineelive.com, 17 novembre 2015
rewrité

Accusée de pollution de l'environnement marin guinéen par l'Association guinéenne pour la protection de l'environnement physique, marin et fluvial, la Société de brasserie de Guinée (SOBRAGUI) a démenti, par la voix de son directeur général, les allégations de cette ONG.

Se fondant sur un communiqué radiodiffusé le 28 mars 2014 du ministère de l'environnement, Ariski AZZOUG a récusé la qualité de cette ONG d'agir au nom et pour le compte de l'État guinéen. « Le ministère de l'environnement des eaux et forêts porte à la connaissance des populations de Conakry et des régions administratives du pays qu'il n'existe aucun mandat de service entre son département et l'ONG-AGEMAF... », a lu le directeur.

Nous sommes sous la tutelle du ministère de l'environnement des eaux et forêts, du ministère de l'industrie, des Finances et du budget et nous n'avons rien à faire avec des ONG qui tentent de soutirer de l'argent à des pauvres individus ou à des entreprises. Nous avons décidé de poursuivre cet individu en justice pour usurpation de fonction, de qualité et extorsion de fonds. Pour nous, une ONG n'a pas qualité pour demander de l'argent à une entreprise ».

Parlant de la somme d'un milliard cinq cents millions (1.500.000.000) de GNF de dommages et intérêts que devrait payer l'entreprise à l'État guinéen selon l'ONG-AGEMAF, le directeur s'inscrit en faux. « Nous avons reçu son courrier en février dernier et nous lui avons répondu pour savoir comment il évalue la pollution de l'environnement dont-il parle. Depuis lors, il n'a jamais répondu et il a disparu dans la nature. »

La justice tranchera.

BRAS DE FER AGEMAF-SOBRAGUI :
Le président de l'ONG, Richard Guilavogui s'explique
(Ambassade du CONGO au SENEGAL, 17 novembre 2015)
rewrité

« C'est avec consternation que nous, Association guinéenne pour la protection de l'environnement physique, marin et fluvial, soumise aux articles 7, 30 et 31 de la loi n° I/ 2005/013 / PRG/SGG, du 04/02/2005, fixant le régime des ONG en Guinée, venons, par la présente, vous informer d'une plainte formulée contre nous, protecteurs de l'environnement marin guinéen, qui avons une expérience de dix-huit ans, par une société de la place qui pollue depuis plusieurs années la mer guinéenne à travers ses effluents », a déclaré le président, Richard Guilavogui, lors d'une conférence de presse tenue le vendredi, 13 novembre 2015, à son siège situé à la T6 dans la commune de Ratoma.

Richard Guilavogui a expliqué les conditions dans lesquelles la Société guinéenne de brasserie a porté plainte contre sa structure au tribunal de première instance de Dixinn, avec un mandat de dépôt à l'appui. Depuis plusieurs années, il demande par courrier à cette entreprise de prendre toutes ses dispositions afin d'éviter cette pollution. « Elle est restée indifférente, en continuant sa sale besogne et en nous répondant parfois qu'elle paie à l'Etat des taxes. Or, il y a une différence entre taxe et infraction », a-t-il affirmé.

« Pour cette pollution exagérée de notre environnement marin par les résidus toxiques tels que sa levure et tant d'autres, la SOBAGUI doit obligatoirement verser une somme d'un milliard cinq millions de nos francs au gouvernement guinéen.

Constatant la négligence de l'entreprise, l'ONG a averti le ministre de l'industrie et des PME. Il nous a demandé de bien vouloir suspendre notre demande dans l'attente d'une réunion à la SOBAGUI avec la collaboration du MEEF.

C'est dans cette attente que la SOBAGUI a précipitamment porté plainte contre nous alors que nous demandons une amende et la mise en place d'un système d'épuration des eaux usées. ».

Richard Guilavogui a fait comprendre que cette plainte ne freinera pas son combat et qu'il envisage de porter plainte à son tour dans les jours prochains.

SOBAGUI-AGEMAF : Richard Guilavogui condamné à dix mois de prison ferme
par Daouda Yansané
(guineelive.com, 6 avril 2016)
rewrité

Richard Guilavogui, poursuivi pour escroquerie, usurpation de titre et fonction au préjudice de la Société de brasseries de Guinée (SOBAGUI), a été retenu coupable par le tribunal de première instance de Dixinn... et l'a condamné à dix mois de prison ferme sur l'action publique. Et sur l'action civile, au paiement d'un franc symbolique au titre des dommages et intérêts à la SOBAGUI.

M^e FARBY, l'avocat de la SOBAGUI, a déclaré : « Le jour où le jugement a été rendu le 14 mars dernier, M. GUILAVOGUI Richard ne s'est pas présenté au tribunal... Il a disparu dans la nature. C'est hier lundi 4 avril qu'on a mis main sur lui. Actuellement, il se trouve à la maison quatre étoiles de Coronthie (Maison centrale) », a-t-elle expliqué.

Guinée : 9 mois de prison pour avoir défendu l'environnement !
<https://samantan.mondoblog.org/> 5 janvier 2017
rewrité

Le 19 décembre dernier, Richard Guilavogui est libéré après neuf mois de détention à la maison centrale de Conakry. Il a été condamné pour tentative d'escroquerie, dénonciation calomnieuse et injure publique suite à une plainte de la Société de Brasserie de Guinée (SOBRAGUI). Convoqué au tribunal, il surprend le substitut du procureur, Mohamed Lamine Diawara, en train de compter des millions en compagnie de l'avocate de la SOBRAGUI avant de lui signifier que son ONG n'a pas assez d'argent pour gagner un procès. « Le Monsieur n'a pas manqué de me dire : M. Guilavogui, votre ONG n'a pas d'argent » a affirmé l'environnementaliste aux médias. C'est vraiment grave dans un pays qui, dit-on, est dirigé par un professeur de Droit... Ils sont nombreux ces innocents qui croupissent en prison alors que les bandits souvent « à cols blancs » sont libres et circulent dans des 4x4.

Ça me rappelle cet enseignant jeté en prison à Conakry depuis plus de six mois pour avoir distribué des fiches de renseignements sur sa nouvelle école à ses anciens élèves.
Vraiment triste ce pays.

La Fête du Personnel
<https://sobragui.com/blog/a-la-une/fresh-party/>
rewrité

Le site de l'usine de Madina a accueilli, samedi 7 janvier 2017, la fête du personnel. Première du genre en termes de qualité d'organisation grâce à l'agence YOKAM, elle était placée sous le slogan de la Castel Beer « Le Goût de la Réussite ». Une façon pour le directeur général, M. Ariski AZZOUG, de remercier et féliciter tout le personnel pour les ventes record de +320.000 hectolitres réalisées mais aussi d'encourager à faire mieux en 2017.

Ce fut un moment mémorable où les employés et leurs familles, aux côtés des membres du comité de direction, ont partagé avec fierté des moments d'intense joie dans leur habituel lieu de travail fortement embelli à l'occasion de cette fête. Ils ont été égayés par les prestations du jeune rappeur ANS-T Crasy, du comédien MANE, du groupe Wonta Live et du DJ Panaldo. Découvrez les moments forts...

2018 : Lancement d'une nouvelle ligne de production en verre consignée, avec une capacité de production de 40.000 bouteilles (usine de Madina)

2019: Migration des formats de canettes classiques et canettes Sleek 33cl
Lancement de notre 1^{re} marque de bière brune Doppel Munich
Lancement de notre 1^{re} marque de bière aromatisée Panach by Guiluxe

Guy LECLoux,
directeur général (novembre 2018-décembre 1921).

Né en 1956 au Congo belge.
Ingénieur électro-mécanicien (Université de Liège).
Ingénieur chez Heineken (Nigéria, RDC, Cameroun).
Master of Business Administration à l'INSEAD (2002-2002).
Directeur technique Asie-Pacifique d'AB InBev à Hong-Kong, puis Shanghai (2004-2007).
Directeur général de la Nouvelle Brasserie de Madagascar (juillet 2007-juin 2013).
Administrateur délégué de CIPARI (Luxembourg), filiale d'Unibra pilotant la brasserie de Conakry (juillet 2013-avril 2014).
Directeur général de la SOBA CCC (mai 2014-nov 2015), puis de la COBEJE à Luanda (nov. 2015-oct. 2018), filiales de Castel-BGI en Angola.

Tournoi International de CONAKRY (TICU18) : les deux équipes finalistes sont primées...
<https://lemakona.com/> 8 janvier 2019

Sponsorisé par 33 export, un des produits de la Sobragui, la remise des prix aux deux équipes finalistes du tournoi international de Conakry (TICU18), organisé en mai 2018 par l'ancien joueur du syli national, Kamil Zayatte a eu lieu, le vendredi 4 janvier à Conakry. L'équipe BOBAN FC de Guinée, championne du tournoi a bénéficié d'un montant de 20 millions francs guinéens et son homologue LAKIKA FC du Mali qui a gagné la 2eme place avec 10 millions.

Pour la circonstance, Kamil Zayatte, l'ancien joueur du syli national, l'organisateur du tournoi a parlé de ses motivations en organisant l'évènement. Il a fait remarquer en ces termes : « c'est que moi, je suis parti très tôt en France par le biais de ma famille, donc j'ai un peu petit peu galéré et pour ne pas que les jeunes partent dans les mêmes conditions que moi, galérés en France sans papier. Raison pour laquelle, j'ai initié un évènement pareil pour que les jeunes partent dans les meilleures conditions et atterrir dans des bonnes conditions en France où partout en Europe dans des clubs où ils pourront suivre leur formation. Et cela pourra aussi éviter l'immigration clandestine. Le but du tournoi était d'empêcher l'immigration clandestine » dit-il.

En terme de reconnaissance aux efforts de la Sobragui pour la tenue du tournoi, l'ancien joueur du syli a déclaré : « au fur et à mesure que l'évènement s'approchait, les partenaires désistaient mais la Sobragui a été toujours là pour nous, du début à la fin, elle nous a apporté son soutien considérable, donc sans elle, l'évènement n'aurait pas eu lieu. Je tiens d'abord à remercier la Sobragui, à M. Sagno et à M. Ariski (ancien DG de la Sobragui) qui n'est pas là aujourd'hui. Je tiens à les remercier sincèrement. En gros, le tournoi s'est très bien passé avant, pendant et après, avec le soutien de la Sobragui ». a-t-il précisé.

Cependant, le footballeur a regretté des difficultés au post tournoi : « Après tout, 5 joueurs ont été retenus, mais malheureusement nous avons eu des difficultés au niveau des ambassades de France et d'Allemagne pour envoyer les joueurs, malgré qu'on avait tous les documents au complet, malgré l'accord du ministère des sports et de la Fédération guinéenne de football. Les ambassades nous ont refusé les visas ».

M. Guy LECLoux, est le nouveau directeur général de la Sobragui : « la sobragui est toujours près de la jeunesse et principalement le sport qui est un vecteur d'éducation. 33 Export est une marque qui sponsorise l'évènement. 33 Export est la marque du

football partout en Afrique, c'est pour cela, il y avait du sens que 33 export sponsorise ce tournoi. Moi je dirai que la Sobragui et 33 export continueront à faire des efforts pour la jeunesse », s'est-il engagé.

<https://guineenews.org/>

Guinée: la SOBAGUI lance une nouvelle boisson

Samedi, 15 juin 2019 À 11h:11

« Doppel Munich », c'est la nouvelle boisson alcoolisée que la Société de brasserie de Guinée (SOBAGUI) a lancée ce 14 juin 2019 dans un bar huppé de Conakry. Alors que les adeptes de l'alcool sont habitués à la bière blonde, ils devront...

M. Xavier de BOISSET, directeur général (déc. 2021)
pur produit Castel-BGI

Bac scientifique au Lycée Saint Exupéry de Parentis (Landes)(1987-1998)
École supérieure de commerce de Bordeaux-Ecole de Management
Volontariat international en entreprise à la SOLIBRA à Abidjan (oct 2002-
jan 2005)
Inspecteur des ventes SOBEBRA à Cotonou (Bénin)(jan 2005-avr 2006).
Directeur commercial MOCAF à Bangui (avr 2006-sept 2007).
Divers postes au Brasseries du Cameroun (jan 2008-sept. 2019).
Directeur général BRANIGER à Niamey (sept. 2017-Sept. 2019).
Directeur général SOEGUIBE Breweries à Bata (Guinée équatoriale)(sept.
2019-déc 2021).

M. Léo VLEGELS, directeur technique

M. Latifou Aremou SADIKOU, directeur administratif et financier

M. Fode Mamady TRAORE, directeur des ressources humaines et relations publiques

M. Mohamed Samouro OUENDENO, directeur logistique et distribution

- USINES

Usine de Madina, route du Niger (près Conakry).

Usine de Kissidougou (à 601 km de la capitale)

- CENTRES DE DISTRIBUTION

Zone Conakry (Basse et Moyenne Guinée) : CD BONFI

Zone Haute-Guinée : CD KANKAN

Zone Guinée Forestière : USINE DE KISSIDOUGOU et CD N'ZEREKORE

- NOS PARTENAIRES

Diageo : propriétaire de la marque Guinness

UNIBRA: propriétaire de la marque Skol.

<https://sobragui.com/> 18 août 2023.
